

PROGRAMMATION 2018 – 2ème trimestre – Pyrénées Orientales

LA FORMATION CONTINUE POUR VOUS, Assistant Maternel

C'est un droit dont vous bénéficiez dès la 1ère heure travaillée. C'est automatique.

Ce sont 48 heures entièrement financées dans le cadre du plan de formation.

Votre rémunération est maintenue pendant votre formation et votre employeur est remboursé de vos salaires une fois la formation terminée.

- Si vous vous formez durant le temps d'accueil habituel, son montant est le même que celui de votre salaire.

- Si vous vous formez hors de votre temps d'accueil, votre rémunération correspond à une allocation de formation.

Vos frais de vie (*déplacements, hôtels, restaurants*) sont également pris en charge (attention taux modifiés). Les démarches administratives concernant votre inscription sont simplifiées au maximum pour vous et votre employeur.

Intitulé	Référence IPERIA	Dates	Lieu ou Zone géographique
Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)	MIRSST2018 7H	07/04	Perpignan
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	MIDDM2018 21H	05/05, 26/05 et 09/06	Claira
Activités ludiques et éveil sensoriel	MIALES2018 14H	05/05 et 26/05	Pia
Travailler en MAM	AMTG2018 14H	05/05 et 26/05	Perpignan
Préparation du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) dans le cadre de la prise en charge d'enfants	MISST2018 14H	05/05 et 26/05	Perpignan
S'occuper d'un enfant en situation de handicap	MIEH2018 21H	12/05, 2/06 et 30/06	Perpignan
Accompagnement à la séparation	MIAS2018 14H	26/05 et 09/06	Argelès sur Mer
Création d'outils pour développer et organiser son activité	MICOA2018 14H	26/05 et 09/06	Pollestres
S'initier aux logiciels de bureautique dans son activité professionnelle (Word, Excel... livret d'accueil...)	MILB2018 21H	26/05, 02/06, 16/06, 30/06 (4 X 5h25)	Perpignan

PROGRAMMATION 2018 – 2ème trimestre – Pyrénées Orientales

Eveil de l'enfant de moins de 3 ans - (proposition de l'IRTS / sensibilisation à la pédagogie Montessori et Loczy)	MIEE-M3-2018 21H	26/05, 09/06 et 23/06	Canohès
Construire son livret d'accueil	AMLA2018 14H	26/05 et 16/06	Sainte Marie la Mer
Se préparer à sa fonction de tuteur	MITU2018 14H	26/05 et 09/06	Perpignan
Gérer les situations difficiles	MIGSD2018 14H	26/05 et 16/06	Le Soler
Adapter sa communication avec l'enfant (Communication non verbale et signe avec bébé)	MIACE2018 21H	26/05, 16/06 et 30/06	Pollestres
Développement et rythme de l'enfant	MIDRE2018 14H	02/06 et 16/06	Cabestany
Eveil musical « interculturalité et créativité musicale »	MIEMP2018 14H	02/06 et 16/06	Canohès
Travailler en MAM	AMTG2018 14H	09/06 et 23/06	Perpignan
Alimentation et troubles alimentaires de l'enfant	MIATAE2018 21H	09/06 et 16/06	St Laurent de la Salanque
Préparation du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) dans le cadre de la prise en charge d'enfants	MISST2018 14H	09/06 et 30/06	Prades
Favoriser la relation avec la famille	MIBE2018 21H	16/06 et 30/06	Espira de l'Agly
Organisation et aménagement de l'espace professionnel	MIOAP20188 21H	16/06 et 30/06	Céret
Recyclage « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)	MIRSST2018 7H	16/06	StPaul de Fenouillet
Droits et devoirs dans l'exercice de son métier	MIDDM2018 21H	16/06, 23/06 et 30/06	Le Barcares



PROGRAMMATION 2018 – 2ème trimestre – Pyrénées Orientales

Favoriser la bienveillance envers les enfants	MIBE2018 21H	16/06, 23/06 et 30/06	Thuir
Eveil musical « interculturalité et créativité musicale »	MIEMP2018 14H	16/06 et 30/06	Millas
Activités ludiques et éveil sensoriel	MIALES2018 14H	16/06 et 30/06	Rivesaltes
Hygiène et santé du jeune enfant	MIHS2018 21H	16/06, 30/06 et 07/07	Saint Laurent de la Salanque
Comprendre un contexte, une culture pour adapter sa communication	MICCC2018 21H	16/06, 30/06 et 07/07	Perpignan

Tous les modules du catalogue peuvent être organisés à la demande dans le lieu choisi par les Assistants Maternels et selon les dates convenues par le groupe.

A partir de 6 personnes, l'IRTS se déplace pour organiser la formation.

Merci de bien vouloir nous contacter :

- Référente pédagogique P-O : Valérie BODARD : valerie.bodard@irtsp Perpignan.fr
tel 06 46 17 27 76

- Référente administrative IRTS : marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr tel 04 67 07 80 69
ou jessica.kaminski@irtsmontpellier.fr tel 04 34 08 73 76

Les dossiers d'inscription sont à envoyer à l'IRTS au moins 15 jours avant le début de la formation à l'adresse suivante :

**IRTS Montpellier – Formation des Assistants Maternels
1011 rue du Pont de Lavérune
34077 MONTPELLIER CEDEX 3**